

Moudon, le 8 décembre 2016

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 6 décembre 2016
Présidence : Ufuk Ikitepe

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 09/16

Demande d'un crédit de CHF 185'000.- pour l'attribution d'un mandat d'ingénieur en vue des travaux de reconstruction du réservoir du Chalet du Mont

- vu le préavis de la Municipalité No 09/16,
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :


1. **d'accepter le principe de la démolition et de la reconstruction du réservoir du Chalet du Mont,**
2. **d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 185'000.- destiné à mettre en œuvre le mandat d'ingénierie pour la préparation du crédit de construction et la réalisation des travaux,**
3. **de prendre acte que ce montant sera repris et inclus dans le crédit de construction du préavis pour les travaux de reconstruction du réservoir du Chalet du Mont après acceptation de celui-ci,**
4. **de prendre acte que si le préavis mentionné sous chiffre 3 est refusé, la part du montant sous chiffre 2 déjà engagée avant bouclage sera amortie par reprise sur le compte de provision du service de l'eau.**

Le préavis est accepté à l'unanimité.

Ainsi délibéré en séance du 6 décembre 2016.

CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Le Président : **La Secrétaire :**



Ufuk Ikitepe



Nicole Wyler

conseil.communal@moudon.ch



Ville de Moudon

Hôtel de Ville
Case postale 43
1510 Moudon

www.moudon.ch